

Soutien à Antoine Deltour, lanceur d'alerte LuxLeaks

Par **EDWARD SNOWDEN, DANIEL COHN-BENDIT, EVA JOLY** et **THOMAS PIKETTY**

Nous soutenons Antoine Deltour, poursuivi par les autorités luxembourgeoises pour avoir transmis, à un journaliste, des accords fiscaux confidentiels signés par les services fiscaux du grand-duché.

Alors qu'il était employé d'un grand cabinet d'audit international, Antoine Deltour a découvert un système d'évitement fiscal agressif approuvé par l'Etat luxembourgeois. Sous un vernis de légalité, les pratiques mises en œuvre exploitent les failles du cadre actuel pour soustraire des sommes abyssales aux recettes fiscales de certains Etats, au détriment des citoyens. Personne discrète et modérée, employé efficace et apprécié de sa hiérarchie, Antoine Deltour n'a pas cherché à stigmatiser son ancien employeur ou le grand-duché du Luxembourg, mais à dénoncer une injustice systémique. Il a agi de manière désintéressée – et risque jusqu'à cinq ans de prison et 1 250 000 euros d'amende – dans le seul but d'éclairer le débat public sur ces pratiques fiscales iniques.

Ces révélations ont profondément modifié le débat sur la fiscalité internationale. Très rapidement, les ministres des Finances de l'Allemagne, de la France et de l'Italie ont écrit à la Commission européenne afin qu'elle prenne d'urgence des mesures. En décembre, Pierre Moscovici, commissaire européen aux affaires économiques et financières, déclarait

que les LuxLeaks créaient «une opportunité et une responsabilité politique pour être à la tâche dès maintenant en matière d'harmonisation fiscale». La Commission européenne a ainsi fait de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales une priorité politique absolue, et proposera, en mars, un paquet de mesures sur la transparence fiscale.

D'autre part, le Parlement européen a approuvé, le 12 février, la création d'une commission spéciale suite à l'affaire LuxLeaks. Si cette commission n'a pas les pouvoirs étendus de la commission d'enquête initialement proposée par quelque deux cents parlementaires européens, elle en garde le mandat et permettra à quarante-cinq d'entre eux d'enquêter, durant six mois, sur d'éventuelles violations du droit fiscal européen. Ces conséquences politiques montrent que la divulgation des documents de LuxLeaks relève manifestement de l'intérêt public. Nous félicitons Antoine Deltour d'avoir eu le courage de donner l'alerte, de manière désintéressée. Par cette tribune, nous déclarons que les poursuites dont fait l'objet Antoine Deltour sont politiquement injustes, et éthiquement inacceptables, car celui-ci n'a agi qu'en citoyen responsable et a grandement rendu service à l'intérêt général des peuples européens.

Parmi les signataires : **Hervé Falciani** Lanceur d'alerte des SwissLeaks, **Yann Galut** Député PS, **Stéphanie Gibaud** Lanceuse d'alerte UBS, **Cédric Perrin** Sénateur UMP, **Denis Robert** Journaliste et écrivain...

Pour rejoindre notre action :
change.org/soutenonsantoinedeltour
et: support-antoine.org